



## Faire faire des travaux par le propriétaire

Par **Wish14**, le 11/09/2011 à 13:06

Bonjour,

J'occupe un logement dont la salle de bain présente un léger soucis pour moi. La baignoire est un vieux sabot avec deux bosses à l'intérieur qui date de je ne sais quand. Il est tout à fait possible de prendre une douche à l'intérieur, mais ce n'est pas du tout pratique car il faut faire nombres de mouvements afin de ne pas glisser sur les bosses, qui elles réduisent considérablement l'espace où je peux être totalement stable et debout. Est-il possible de faire changer le sabot par un bac de douche au frais du propriétaire ?

Merci. Matthieu H.

Par **Domil**, le 11/09/2011 à 13:35

Vous pouvez demander, mais exiger ...  
Vous avez pensé à mettre un tapis ?

Par **Wish14**, le 11/09/2011 à 16:16

Le soucis est que le tapis ne changerait pas grand chose vu que ce sont les bosses qui gênent ...

Par **Domil**, le 11/09/2011 à 16:26

Alors LRAR détaillant le trouble d'usage et exigeant le remplacement de la baignoire.

Par **Wish14**, le 11/09/2011 à 18:55

J'essaierai, qui ne tente rien n'a rien. Merci de tes conseils.